
COMMUNE D'ATTERT



A Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal d'ATTERT.
Conformément aux articles L2223-2 et L2223-3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu en la Maison communale, salle Schuman, Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT, **le vendredi 23 octobre 2020 immédiatement après la clôture de la réunion annuelle et publique « Conseil communal – Conseil de l'Action sociale » laquelle débutera à 18 heures.**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Budget prévisionnel des déchets – Arrêt du taux de couverture pour l'exercice 2021.
3. Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte - Exercice 2021.
4. Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite - Exercices 2021-2025.
5. Règlement-redevance relatif à l'accueil extrascolaire dans les écoles communales pour les exercices 2020 à 2025.
6. Budget de la Fabrique d'Église de Heinstert - Exercice 2021.
7. Modification budgétaire CPAS – Modification budgétaire ordinaire n°1 - Exercice 2020 – Approbation.
8. Budget du CPAS 2021 – Approbation.
9. Arrêt du budget communal 2021.
10. Désignation d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet d'école secondaire EnovA à Tontelange - Approbation de la convention de collaboration en application de la relation « in house ».
11. Désignation d'un auteur de projet pour la construction d'une école secondaire EnovA à Tontelange - Approbation des conditions du marché et du mode de passation.
12. Convention-type de mise à disposition de locaux pour un usage socio-collectif – Approbation et délégation.
13. Création d'un SIPP commun entre l'Administration communale et le CPAS.
14. Règlement communal d'égouttage – Approbation.
15. Modification du Règlement Général de Police Administrative – Interdiction de l'utilisation des tondeuses à gazon robotisées pendant la nuit.
16. Politique du logement – Lotissement d'Heinstert, Pässerpädd – Mise en œuvre par la Commune - Construction de 22 à 26 logements et d'espaces à destination professionnelle - Décision de principe.

17. Acquisition de quatre parcelles boisées sises à Grendel, aux lieuxdits « Vor Ampler » et Helrges Heck » - Approbation du projet d'acte authentique.
18. Acquisition d'une parcelle boisée à Heinstert, au lieudit « Bill Berg » - Décision de principe.
19. Amélioration et modification d'une voirie - Déclassement et vente (partielle) d'un sentier dans le cadre d'un permis d'urbanisation d'un bien privé à Metzert - Sente de Freylange - Avis de Principe.
20. Octroi d'une subvention à l'ASBL Losange.
21. Octroi d'une subvention au Comice agricole d'Arlon.
22. Octroi d'une aide financière à la Fédération Inter Environnement Wallonie.
23. Octroi d'une aide financière à la Communauté Laïque de la région d'Arlon.

SÉANCE A HUIS-CLOS

24. Ratification de désignation de personnel enseignant temporaire.
25. Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un membre du personnel enseignant.
26. Mise en disponibilité pour maladie d'un membre du personnel enseignant.

Pour le Collège communal,

Par ordonnance,

Le Directeur général,

Ch. VANDENDRIESSCHE



Le Bourgmestre,

J. ARENS